CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

FEVRIER 2024

A - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1. Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1. Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1. Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2. Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3. Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4. Compte d'épargne logement	N/A
1.1.1.5. Plan épargne logement	N/A
1.1.1.6. Compte-joint	
1.1.1.6.1. Compte chèques	Gratuit
1.1.1.6.2. Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.7. Compte indivis	
1.1.1.7.1. Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2. Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8. Autres types de comptes	Gratuit
1.2. Conditions de clôture de compte	
1.2.1. Compte chèques	Gratuit
1.2.2. Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3. Dépôt à terme	Minimum 12 000 001 FCFA HT
1.2.4. Compte d'épargne logement	N/A
1.2.5. Plan épargne logement	N/A
1.2.6. Compte-joint	Gratuit
1.2.6.1. Compte chèques	Gratuit
1.2.6.2. Compte d'épargne	Gratuit
1.2.7. Compte indivis	
1.2.7.1. Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2. Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8. Attestation de clôture de compte (à demander avant clotûre effective du compte)	20 000 FCFA HT

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1. Gestion de compte	
2.1.1. Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1. Taux débiteur le plus élevé appliqué à la clientèle	MAXIMUM
2.1.1.2. Commmission de plus fort découvert	0,35 % Flat
2.1.1.3. Commmission de mouvement au débit du compte	0,03 %
2.1.1.4. Commission de dépassement sur compte autorisé	TBB + 3
2.1.1.5. Commission de dépassement sur compte non autorisé	5 000 FCFA HT Minimum Maxi 40 000 FCFA HT
2.1.1.6 Frais de tenue de compte	
2.1.1.6.1 Compte chèque Particuliers (mensuel)	3 500 FCFA HT
2.1.1.6.2 Pack utilité (mensuel)	6 000 FCFA HT
2.1.1.6.3 Pack nouveau fonctionnaire (annuel)	3 000 FCFA HT
2.1.1.7 Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.8 Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.2. Relevés de compte	
2.1.2.1. Mensuel	Gratuit
2.1.2.2. A la demande (mois en cours)	1 500 FCFA HT / page
2.1.2.3. Autre période	1 500 FCFA HT / page
2.1.3. Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4. Autre type de relevé de comptes (Pour obtention de VISA, ...)	2 000 FCFA HT / page
2.1.5. Attestations bancaires	
2.1.5.1. Attestation de solde	20 000 FCFA HT
2.1.5.2. Attestation de non engagement	30 000 FCFA HT
2.1.5.3. Attestation de clôture	20 000 FCFA HT
2.1.5.4. Attestation de prise en charge	50 000 FCFA HT
2.1.5.5. Attestation Financière	30 000 FCFA HT
2.1.5.6. Attestation de Préfinancement	50 000 FCFA HT
2.1.6. Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA
2.1.7. Frais pour procuration	5 000 FCFA HT
2.1.8. Conditions créditrices	
2.1.8.1. Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle (Plafond 10 000 000 FCFA)	Minimum 3,5 % l'an
2.1.8.2. Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle - Autres dépôts d'épargne	Minimum 3,5 % l'an
2.1.8.3. Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	Minimum 3,5 % l'an
2.1.8.4.Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme (Plafond 10 000 000 FCFA)	Minimum 3,5 % l'an
2.1.8.5. Autres conditions créditrices	Minimum 3,5 % l'an
2.2. Moyens de paiement	
2.2.1. Chèques	
2.2.1.1. Délivrance de chéquier	
2..2.1.1.1. Chèques barrés non endossables	
2.2.1.1.2 Chèques non barrés /vignette	Gratuit
2.2.1.1.3. Lettre-chèques	20 FCFA / vignette
2.2.1.1.4. Chéques de banque sur place	500 FCFA HT/Lettre plus 20 FCFA /Vignette non barré
2.2.1.1.5. Chèques de banque UEMOA	30 000 FCFA HT
2.2.1.2. Chèques de guichet	30 000 FCFA HT
2.2.1.3. Certification de chèque	2 000 FCFA HT
2.2.1.4. Frais pour annulation de chèque de banque	30 000 FCFA HT
2.2.1.5. Opposition sur chèque ou chèquier par l'émetteur	10 000 FCFA HT
2.2.1.6. Renouvellement opposition sur chèque ou chèquier par l'émetteur	10 000 FCFA HT
2.2.1.7. Frais de destruction de chèquier	10 000 FCFA HT
2.2.1.8. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	20 000 FCFA HT
2.2.1.9. Encaissement de chèques	20 000 FCFA HT
2.2.1.9.1. Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.9.2. Frais de rejet chèque confrère / retour compensation	5 000 FCFA HT
2.2.2. Cartes bancaires	
2.2.2.1. Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1. Cartes privatives	Voir ci-dessous, les prix
2.2.2.1.2. Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	Voir ci-dessous, les prix
2.2.2.1.2.1.Côut des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) Orabank CI	Voir ci-dessous, les prix
2.2.2.1.2.2.Consultation de solde sur Guichets Automatiques de Banque (GAB) Orabank CI	Gratuit
2.2.2.1.2.3. Côut des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500 FCFA HT
2.2.2.1.2.4. Edition de Mini relevés	
2.2.2.1.2.4.1. Mini relevé DAB Orabank CI	Gratuit
2.2.2.1.2.4.2. Mini relevé DAB UEMOA	200 FCFA HT
2.2.2.1.2.4.3. Mini relevé DAB HORS UEMOA	200 FCFA HT
2.2.2.1.2.5. Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.1.2.6. Frais annuels	N/A
Carte Visa Classic	10 000 FCFA TTC
Carte Visa Gold-Premier	40 000 FCFA TTC
Carte Visa Platinium	100 000 FCFA TTC
2.2.2.1.3.Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	
2.2.2.1.4. Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD,etc.)	cf frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.1.5. Carte prépayée	
2.2.2.1.5.1. Émission carte VISA/ Réédition de la carte visa	10 000 FCFA TTC
2.2.2.1.5.2. Validité Carte	3 ans
2.2.2.1.5.3. Rechargement	1,5% HT du montant rechargé avec un minimum de 1500 FCFA
2.2.2.1.5.4. Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) Orabank CI	Gratuit
2.2.2.1.5.5. Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) **en Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire** - Réseau GIM UEMOA	500 FCFA
2.2.2.1.5.6. Retrait Guichets Automatique de banque (GAB) hors UEMOA	2,5 % TTC du montant du retrait avec un minimun de 2 500 F CFA
2.2.2.1.5.7. Transfert de carte à carte	1% TTC, montant rechargé avec un minimun de XOF 1000 FCFA
2.2.2.1.5.8 Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) en Côte d'Ivoire	Gratuit
2.2.2.1.5.9 Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) / internet hors Côte d Ivoire	Transaction avec un minimum de 500 FCFA
2.2.2.1.5.10. Consultation de solde sur Guichets Automatiques de Banque (GAB)	200 FCFA TTC
2.2.2.1.5.11. Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de Banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	200 FCFA TTC
2.2.2.1.5.12. Remplacement de la carte	10 000 XOF
2.2.2.1.5.13. Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.5.14. Assistance clientèle par un opérateur Orabank CI	Gratuit
2.2.2.1.5.15. Frais de gestion mensuel de la carte	500 FCFA / 200 FCFA
2.2.2.2. Délivrance de carte additionnelle	
Carte Visa Classic	10 000 FCFA TTC
Carte Visa Gold-Premier	40 000 FCFA TTC
Carte Visa Platinium	100 000 FCFA TTC
2.2.2.3. Confection de carte en urgence	cf frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.4. Frais de confection de carte (sauf défectuosité)	cf frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.5. Réédition du code confidentiel	10 000 FCFA TTC
2.2.2.6. Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	2 000 FCFA TTC
2.2.2.7. Opposition carte	
2.2.2.7.1. Par client : perte ou vol	2 000 FCFA TTC
2.2.2.7.2. Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8. Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	
2.2.2.9. Modification de contrat (carte,plafond,...)	2 000 FCFA TTC
2.2.2.10. Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	30 000 FCFA TTC pour l'envoi de la carte et 30 000 FCFA TTC pour l'envoi du code
2.2.2.11. Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12. Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	cf frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.13. Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde d'historique)	Gratuit
2.2.2.13.1. Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1. Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Orabank CI	Gratuit
2.2.2.13.1.2. Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	500 FCFA TTC
2.2.2.13.1.3. Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500 FCFA TTC
2.2.2.13.1.4. Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) hors zone UEMOA	2,5% montant transaction, minimum 2 500 FCFA TTC
2.2.2.13.2. Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	Gratuit
2.2.2.13.2.1. Consultation /édition d'historique de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2. Consultation /édition d'historique de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Gratuit
2.2.2.13.2.3. Consultation /édition d'historique de solde	Gratuit
2.2.2.14. Paiements	
2.2.2.14.1. Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.2. Hors zone UEMOA	1,25% montant de la transaction avec un minimun de 500 FCFA
2.2.3. Virements et Prélèvements	
2.2.3.1. Virements	
2.2.3.1.1. Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2. Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3. Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5 000 FCFA HT
2.2.3.1.4. Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5. Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	5 000 FCFA HT
2.2.3.1.6. Encaissement de virements nationaux,communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7. Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1. Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2. Exécution des opérations	Gratuit
2.2.3.1.8. Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.2. Prélèvements	Gratuit
2.2.3.2.1. Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1. Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.1. Exécution de l'opération	Néant
2.2.3.2.1.2. Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3. Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.4. Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.5. Frais de prélèvement impayé (sans provision)	
2.2.3.2.6. Rejet de prélèvement à l'intiative du client	Néant

III. SERVICES BANCAIRES

3.1. Dates et valeurs appliquées	
3.1.1. Virements reçus	j+1
3.1.2. Remise de chèque	j+2
3.1.3. Remise d'effets à l'escompte	j+1
3.1.4. Virements émis , domiciliation d'effets , paiement de chèques	j-1
3.1.5. Versement et retrait d'espèce	j
3.1.6. Livrets d'épargne	
3.1.6.1 Crédit en Compte / Versement	1er jour de la quinzaine suivant le jour du versement
3.1.6.2.Débit en Compte / Retrait	1er jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2. Frais liés aux services bancaires	
3.2.1. Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2. Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3. Emission chèque de banque en FCFA	30 000 FCFA HT
3.2.4. Emission chèque de banque en autre devises	N/A
3.2.5. Rejet de chèque (Emetteur / bénéficiaire)	20 000 FCFA HT / 5000 FCFA HT
3.2.6. Demande d'opposition	Minimum 11 000 FCFA HT
3.2.7. Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	60 000 FCFA HT
3.2.8. Protêt	30 000 FCFA HT
3.2.9. Frais de circularisation	25 000 FCFA HT
3.2.10. Changement de signature	Gratuit
3.2.11. Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12. Changement d'éléments constitutifs du dossier client, notament d'identification	Gratuit
3.2.13. Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14. Frais de nantissement	Au réel
3.2.15. Frais de saisie attribution (ATD)	60 000 FCFA HT
3.2.16. Frais de reclassement	Gratuit

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1. Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2. Banque en ligne (Oranet)	1 000 FCFA HT
4.3. Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	N/A
4.4. Virement électronique vers un autre établissement bancaire	5 000 FCFA HT par opération
4.5. Banque par téléphone (accès au guide vocal)	N/A
4.6. Service SMS	Gratuit
4.7. Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.8. Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9. Transfert à partir d'une carte	NA

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1. Frais pour incident de paiement	
5.1.1. Lettre d'avertissement	N/A
5.1.2. Lettre d'injonction	N/A
5.2. Frais de déclaration d'opposition à Banque Centrale	Gratuit
5.3. Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.4. Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.5. Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Au réel
5.6. Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.7. Certificat de non-paiement	Gratuit

VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1. Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
Achat de Devises (Billets)	Gratuit
Vente de Devises (Billets) Client Orabank	
Euro	2 %
Autres Devises	0,40 %
Vente de Devises (Billets) NON Client Orabank	
EUR	2 %
Autres Devises	0,75 %
Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	N/A
Autres crédits à court terme (TBB+Marge)	Nous consulter

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1. Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD+Marge)	
7.1.1. Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.1.2. Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.1.3. Facilité de caisse	TBB + 1 à 3 points maximum
7.1.4. Autres crédits à court terme	TBB + 1 à 3 points maximum
7.2. Crédits à l'habitat	
7.2.1. Moyen terme (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.2.2. Long terme (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.3. Crédit bail	
7.3.1. Mobilier	N/A
7.3.2. Immobilier	N/A
7.4. Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1. Frais de mainlevée d'hypothèque	Au réel
7.4.2. Assurance sur prêts particuliers	Au réel
7.4.3. Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notarié et d'enregistrement)	Au réel
7.4.4. Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Au réel
7.4.5. Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.6. Frais d'impayés au remboursement	
7.4.7. Frais d'état d'engagement	Gratuit
7.4.8. Frais d'anticipation	Gratuit
7.4.9. Frais d'étude de dossiers de prêt	Gratuit
7.4.10. Autres opérations de crédit	
7.4.10.1. Autres assurances sur prêts particuliers	Au réel
7.4.10.2. Avenants sur contrat de prêt	Au réel
7.4.10.3. Modification simple (date d'échéance,n° de compte ou périodicité)	Gratuit
7.4.10.4. Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.10.5. Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Au réel
7.4.10.6. Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.10.7. Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Au réel
7.4.10.8. Commission d'engagement	2 % Max
7.4.10.9. Frais et commissions d'escompte	TBB + 3 points maximum
7.4.10.10. Cautions et avals	3 % avec minimum 50 000 FCFA HT

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1. Encaissement chèques et effets gratuits reçus de l'étranger (UEMOA et hors UEMOA)	
8.1.1. Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.1.2. Frais d'encaissement	Gratuit
8.1.3. Frais de manipulation	Gratuit
8.1.4. Frais de SWIFT	Gratuit
8.1.5. Frais de port de lettre	Gratuit
8.1.6. Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
8.1.7. Frais fixes d'impayés	5 000 FCFA HT
8.2. Transferts	
8.2.1. Transferts emis zone UEMOA	5 000 FCFA HT
8.2.2. Versement inter pays (UEMOA) réseau ORABANK	10 000 FCFA HT
8.2.3. Transferts hors Zone UEMOA EUR	
8.2.3.1. Commission de transfert	1,5% HT Minimum 15 000 FCFA HT
8.2.3.2. Frais swift	15 000 FCFA HT
8.2.3.3. Frais de dossier	15 000 FCFA HT
8.2.3.4. TTHU	0,6 % HT
8.2.4. Transferts hors Zone UEMOA - Autres devises	
8.2.4.1. Commission de transfert	0,7% HT Minimum 15 000 FCFA HT
8.2.4.2. Frais swift	15 000 FCFA HT
8.2.4.3. Frais de dossier	15 000 FCFA HT
8.2.4.4. TTHU	0,6 % HT

IX. AUTRES SERVICES (DIVERS)

9.1. Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1. 0 à 30 jours	5 000 FCFA HT
9.1.2. 30 à 60 jours	10 000 FCFA HT
9.1.3. 60 à 90 jours	20 000 FCFA HT
9.1.4. Plus d'un an	30 000 FCFA HT
9.1.5. Supplément par photocopie	1 000 FCFA HT
9.2. Boîte à lettres	N/A
9.3. Location de coffre-fort	N/A
9.4. Frais de reproduction de clé	N/A
9.5. Demande de renseignements sur client	N/A
9.6. Demande de renseignements financiers	N/A
9.7. Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	25 000 FCFA HT
9.8. Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
9.9. Successions	
9.9.1. Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
9.9.2. Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	60 000 FCFA HT
9.9.3. Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
9.10. Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	N/A
9.11. Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	Gratuit
9.11.1. Lettre d'avertissement	Gratuit
9.11.2. Lettre d'injonction	Gratuit
9.12. Attestation d'avoirs	10 000 FCFA HT
9.13. Reconstitution d'extrait de compte	Gratuit
9.14. Autres types de services	Au réel

B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES ET ONG

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1. Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1. Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
1.1.1.1. Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2. Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instruiment	Gratuit
1.1.1.3. Compte courant	Gratuit
1.1.1.4. Dépôt initiaux pour les ouvertures de comptes	Gratuit
1.1.1.4. Autres types de comptes	Gratuit
1.2. Conditions de cloture de compte	
1.2.1. Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2. Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instruiment	Gratuit
1.2.3. Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4. Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.5. Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1. Gestion de comptes	
2.1.1. Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1. Commission de plus fort découvert	0,35 % flat
2.1.1.2. Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,03 %
2.1.1.3. Commission de dépassement sur compte autorisé	1% du montant - minimum 20 000, maxi 300 000 FCFA HT
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte non autorisé	1% du montant - minimum 20 000, maxi 300 000 FCFA HT
2.1.1.5 Arrêté de compte	Gratuit
2.1.2. Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.3. Relevés de compte	
2.1.3.1. Mensuel	Gratuit
2.1.3.2. À la demande (mois en cours)	1 500 FCFA HT /page
2.1.3.3 Autres relevé de compte (Pour circularisation, ...)	2 000 FCFA HT /page
2.1.4 Frais de tenue de compte	
2.1.4.1 Compte Chèque Professionnels	10 000 FCFA HT
2.1.4.2 Compte Chèque PME	15 000 FCFA HT
2.1.4.3 Compte chèque GE	20 000 FCFA HT
2.1.4.4 Pack entreprises (PME/GE)	20 000 FCFA HT
2.1.5 Attestations bancaires	
2.1.5.1. Attestations de solde	15 000 FCFA HT
2.1.5.2. Attestations de non engagement	15 000 FCFA HT
2.1.5.3. Attestations de cloture	30 000 FCFA HT
2.1.5.4. Attestations Financières	75 000 FCFA HT
2.1.5.5. Attestations de Préfinancement	75 000 FCFA HT
2.1.5.6 Attestations de Redavance	10 000 FCFA HT
2.1.6. Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA
2.1.7. Frais pour procuration	10 000 FCFA HT
2.1.8 Conditions créditrices	
2.1.8.1 Produits d'épargne	3,5% / an compte épargne défiscalisé - solde minimum 30 000 F;
2.1.8.2 Autres dépôts	4% / an compte épargne à terme - solde minimum 50 000F
2.1.8.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	négociable
2.1.8.4 Autres types de conditions créditrices	négociable
2.2. Moyens de paiement	
2.2.1. Chèques	
2.2.1.1. Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1. Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2. Lettre-chèques	500 FCFA HT / **Lettre +** 20 FCFA / vignette non barré
2.2.1.1.3. Chèques de banque sur place	30 000 FCFA HT
2.2.1.1.4. Chèques de banque UEMOA	**PRO - PME 30 000 FCFA HT / GE 50 000 FCFA HT**
2.2.1.1.5. Chèques de banque sur comptes en devises (minimum et maximum)	**PRO - PME 30 000 FCFA HT / GE 50 000 FCFA HT**
2.2.2 Carte bancaire - carte Business	
2.2.2.1.Côut des retraits aux (GAB) Orabank CI	Gratuit
2.2.2.2.Consultation de solde sur Guichets Automatiques de Banque (GAB) Orabank CI	Gratuit
2.2.2.3 Côut des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) HORS UEMOA	2,5 % TTC du montant du retrait avec un minimun de 2 500 F CFA
2.2.2.4 Côut des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500 FCFA HT
2.2.2.5 Edition de Mini relevés	Gratuit
2.2.2.5.1 Mini relevé DAB Orabank CI	Gratuit
2.2.2.5.2 Mini relevé DAB UEMOA	200 FCFA HT
2.2.2.5.3 Mini relevé DAB HORS UEMOA	200 FCFA HT
2.2.2.6 Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.7 Frais annuels	60 000 FCFA HT
*Pour toute autre information relative à l'usage de la carte, se référer au chapitre 2.2.2 des conditions applicables à la clientèle des particuliers	
2.2.3 Solutions d'encaissement	
2.2.3.1 Terminal de paiement électronique	15 000 FCFA HT

III. SERVICES BANCAIRES

3.1. Dates et valeurs appliquées	
3.1.1. Virements reçus	j+1
3.1.2. Remise de chèque	j+2
3.1.3. Remise d'effets à l'escompte	j+1
3.1.4. Virements émis , domiciliation d'effets , paiement de chèques	j-1
3.1.5. Versement et retrait d'espèce	j
3.1.6. Livrets d'épargne	
Crédit en compte / Versement	1er jour de la quinzaine suivant le jour du versement
Débit en compte / Retrait	1er jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2. Frais liés aux services bancaires	
3.2.1. Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2. Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3. Emission chèque de banque en FCFA	PRO - PME 30 000 FCFA HT / GE 50 000 FCFA HT
3.2.4. Emission chèque de banque en autre devises	0,25 % minimum 1 000 FCFA
3.2.5. Rejet de chèque	20 000 FCFA HT
3.2.6. Demande d'opposition	11 000 FCFA
3.2.7. Incident sur compte (ATD, Saisie conservatoire, Attribution de créance)	50 000 FCFA HT
3.2.8. Protêt	5 000 FCFA HT
3.2.9. Frais de circularisation	50 000 FCFA HT
3.2.10. Changement de signature	Gratuit
3.2.11. Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12. Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13. Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14. Frais de nantissement	Au réel
3.2.15. Frais de saisie attribution (conservatoire, attribution) / ATD	60 000 FCFA
3.2.16. Frais de main levée de saisie attribution (conservatoire , attribution) ATD	60 000 FCFA HT
3.2.17. Frais de reclassement	Gratuit
3.2.18. Autres types de services bancaires	Annulation chèque de banque: 10 000 FCFA HT

IV. SERVICE BANQUE À DISTANCE

4.1. Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2. Banque en ligne (Oranet)	3000 FCFA HT/mois pour les professionnels 10 000 FCFA HT/mois pour les autres entreprises
4.3. Virement électronique vers un autre établissement bancaire	5000 FCFA HT par opération
4.4. Service SMS	Gratuit
4.5. Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.6. Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.7. Autres types de services banque à distance	N/A

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1. Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2. Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3. Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4. Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5. Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	20 000 FCFA HT l'emetteur et 5000 FCFA HT le bénéficiaire
5.7. Certificat de non-paiement	Gratuit
5.8. Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	Gratuit

VI. OPÉRATIONS SUR TITRES

6.1. Frais de tenue et de Gestion (prélèvement annuel)	N/A
6.2. Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	Selon les conditions de marché
6.3. Epargne salariale (Plan épargne Entreprise)	N/A
6.4. Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	N/A
6.5. Relevé mensuel	N/AN/A
6.6. Relevé de titres à la demande	N/A
6.7. Autres types d'opérations sur titres	En fonction des opportunités de marché

VII. OPÉRATIONS DE CHANGE

7.1. Achat et vente de billet de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1 Achat de Devises (Billets)	Gratuit
7.1.2 Vente de Devises (Billets) Client Orabank	
7.1.2.1. Euro	2%
7.1.2.2. Autres Devises	0,40%
7.1.3. Vente de Devises (Billets) NON Client Orabank	
7.1.3.1. Euro	2%
7.1.3.2. Autres Devises	0,75%
7.2 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	N/A

VIII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

8.1. Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB²+Marge)	
8.1.1. Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	négociable
8.1.2. Crédits à court terme (MTD+Marge)	négociable
8.1.3. Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	négociable
8.1.4. Autres crédits à moyen et terme (MTD+Marge)	négociable
8.1.5. Crédit-bail	
8.1.5.1 Mobilier	négociable
8.1.5.2 Immobilier	négociable
8.1.6. Financement en devise	N/A
8.1.7. Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	négociable
8.1.8. Autres financements en devises	négociable
8.1.9. Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	N/A
8.1.10. Facilités de caisse et avances (types à définir)	négociable
8.1.11. Prêt de consolidation de découvert	négociable
8.1.12. Autres types de crédits de trésorerie	négociable
8.2. Crédits par signature	
8.2.1. Caution sur marches	3% flat minimum 25 000 F + frais de dossier 15 000 F
8.2.2. Cautions fiscales et douanières	3% flat minimum 25 000 F + frais de dossier 15 000 F
8.2.3. Aval de traites	3% flat minimum 25 000 F + frais de dossier 15 000 F
8.3. Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1. Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Au réel
8.3.2. Avenant sur contrat prêt	Gratuit
8.3.3. Modification simple (date d'échéance, numéro de compte ou périodicité)	Gratuit
8.3.4. Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.5. Autres modifications nécessitant une rédaction de l'acte	Au réel
8.3.6. Demande de décompte	Gratuit
8.3.7. Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.8. Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	1,50%
8.3.9. Commission d'engagement	
8.3.9.1. Frais d'études des dossiers de prêt	négociable maximum 2%
8.3.9.2. Frais et commissions d'escompte	négociable
8.3.9.3. Cautions et avals	3 % flat

IX. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

9.1. Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1. Euro	
9.1.1.1. Commission prorogation - commission rapatriement	Gratuit
9.1.1.2. Commission d'encaissement	6 000 FCFA HT
9.1.1.3. Frais d'envoi	Minimum 40 000 FCFA HT - au delà de 100 000 Euros , maxi 100 000 FCFA HT
9.1.1.4. Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	10 000 FCFA HT
9.1.1.5. Provisions pour retour de chèque impayé	10 000 FCFA HT
9.1.1.4. Avis de sort/SWIFT	3 000 FCFA HT
9.1.2. Autres devises	
9.1.2.1. Commission de change	Gratuit
9.1.2.2. Commission d'encaisssement	6 000 FCFA HT
9.1.2.3. Frais d'envoi	40 000 FCFA HT
9.1.2.5. Avis de sort/SWIFT	3 000 FCFA HT
2.1.1.6. Provisions pour retour de chèques impayés	N/A
9.2. Émission de chèques et effets en devises	
9.2.1. Euro	
9.2.1.1. Frais de dossier	5 000 FCFA HT
9.2.1.2. Commission de transfert	0,25 % minimum 10 000 FCFA HT
9.2.1.3. Taxe	10 %
9.2.1.4. Frais swift	15 000 FCFA HT
9.2.1.5. Frais liés à l'autorisation de change	Gratuit
9.2.2. Autres devises	
9.2.2.1. Frais de dossier	5 000 FCFA HT
Commission de transfert	0,4 % minimum 10 000 FCFA HT
9.2.2.2. Taxe	10 %
9.2.2.3. Frais liés à l'autorisation de change	Gratuit
9.2.2.4. Frais swift	15 000 FCFA HT
9.2.2.5. Autres types d'opération avec l'étranger	
9.3. Encassement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1. Chèques reçus par compensation régionale	Gratuit
9.3.2. Frais d'encaissement	Gratuit
9.3.3. Frais de manipulation	Gratuit
9.3.4. Frais swift	Gratuit
9.3.5. Frais de port de lettre	Gratuit
9.3.6. Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
9.3.7. Frais fixes d'impayés	10 000 FCFA HT
9.4. Transferts	
9.4.1. Transferts zone UEMOA	5 000 FCFA HT
9.4.2. Transferts hors zone UEMOA	
9.4.2.1. Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	1,5% minimum 20 000 FCFA HT
9.4.2.2. Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	1,5% minimum 15 000 FCFA HT
9.4.3. Autres types de transferts	
9.5. Opérations documentaires	
9.5.1. Remise documentaire import	
Ouverture	
Commission d'ouverture FCFA , EUR AUTRES DEVISES	20 000 FCFA HT
Commission dossier	6 000
Commission (en cas de traite avalisé)	0,75% par Trimestre/Indivisible
Frais d'envoi courrier express (si traite a envoyé au cédant)	40 000 FCFA
Modification	
Frais de modification	10 000 FCFA HT
Commission de prorogation	10 000 FCFA HT
Annulation	
Commission d'annulation	50 000 FCFA HT
Commission dossier	6 000 FCFA HT
Frais d'envoi courrier express	40 000 FCFA HT
Acceptation	
Commission d'accepation	6 000 FCFA HT
Avis de sort	15 000 FCFA HT
Non acceptation	
Commission de non accepation	6 000 FCFA HT
Règlement	
Commission de non accepation	6 000 FCFA HT
Commission de transfert :	0,7% Mini 15 000 F CFA HT
Frais Swift	15 000 FCFA HT
Frais de dossier	6 000 FCFA HT
Taxe de transfert (TTHU) :	0,60 %
Impayé	
Commission d'impayé	25 000 FCFA HT
Avis de sort	15000 FCFA HT
9.5.2. Remise documentaire export	
Modification	
Commission d'amendement	15000 FCFA HT
Commission de prorogation	10000 FCFA HT
Frais Swift	15000 FCFA HT
Annulation	
Commission d'annulation	0,1 %
Frais Swift	15000 FCFA HT
Règlement	
Commission d'encaissement	15000 FCFA HT
Commission de transaction	0,4 %
Avis de sort	15000 FCFA HT
Frais Swift	15 000 FCFA HT
Frais de dossier	6000 FCFA HT
Frais d'envoi courrier express	40 000 FCFA HT
Impayé	
Commission d'impayé	25 000 FCFA HT
9.5.3. Crédit documentaire import	
Ouverture	
Commission d'ouveture (par trimetre indivisible)	0,5% Minimum 20 000 FCFA HT
Commission de change (éventuel)	0,75% Minimum 3 000 FCFA HT
Frais de dossier	10 000 FCFA HT
Frais de Swift par message	30 000 FCFA HT
Retenue de garantie	Entre 0 et 100 %
Modification	
portant sur le montant	0,5% Minimum 20 000 FCFA HT
portant sur la date de validité	0,2% Minimum 25 000 FCFA HT
portant sur d'autres éléments	-
Frais de Swift par message	30 000 F CFA HT
Annulation	
Frais d'annulation	0,1% Minimum 25 000 FCFA HT
Frais de Swift par message	30 000 FCFA HT
Règlement	
Commission d'utilisation	0,25% Minimum 25 000 FCFA
Commission d'acccepation par mois Min 3 mois	0,2% Minimum 15 000 FCFA
Commission de Transfert	0,4% Minimum 10 000 FCFA
Frais de Swift par message	30 000 FCFA
TTHU (taxe sur transfert hors UEMOA)	0,6 %
9.5.4. Crédit documentaire export	
Notification	
Commission de notification	0,15% Minimum 25 000 FCFA HT
Frais de dossier	10 000 FCFA HT
Frais de Swift par message	30 000 CFA HT
Commission de Confirmation par trimestre	0,25% Minimum 25 000 FCFA HT
Modification	
Commission d'augmentation	0,25% Minimum 25 000 FCFA HT
Commission de prorogation	0,25% Minimum 25 000 FCFA HT
Frais de Swift par message	30 000 FCFA HT
Frais de modification	15 000 CFA HT
Annulation	
Frais d'annulation	0,1% Minimum 25 000 FCFA HT
Frais de Swift par message	30 000 FCFA HT
Réalisation	
Commission de la levée	0,25% Minimum 25 000 FCFA HT
Commission d'encaissement	0,20% Minimum 25 000 FCFA HT
Frais de mise en conformité des Docs	10 000 FCFA HT
Frais d'envoi courrier express	40 000 FCFA HT
9.5.5. Domiciliation recettes d'exportation	5 000 FCFA HT
9.5.6. Lettre de crédit	Nous consulter

Lorem ipsum

X. AUTRES SERVICES

10.1. Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1. 0 à 30 jours	5 000 FCFA HT
10.1.2. 30 à 60 jours	10 000 FCFA HT
10.1.3. 60 à 90 jours	20 000 FCFA HT
10.1.4. Plus d'un an	30 000 FCFA HT
10.1.5. Supplément par photocopie	N/A
10.2. Boîte à lettres	N/A
10.3. Location de coffre-fort intelligent	Nous consulter
10.4. Scan chèque	Nous consulter
10.5. Demande de renseignements sur client	N/A
10.6. Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	Gratuit
10.7. Demande de renseignements financiers	25 000 FCFA HT
10.8. Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50 000 FCFA HT
10.9. Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
10.10. Information manuelle des cautions	Gratuit
10.11. Successions	
10.11.1. Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
10.11.2. Frais de dossier de succession	60 000 FCFA HT
10.11.3. Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
10.12. Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Gratuit
10.13. Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.13.1. Lettre d'avertissement	Gratuit
10.13.2. Lettre d'injonction	Gratuit
10.14. Attestation d'avoirs	10 000 FCFA HT
10.15. Reconstitution d'extrait de compte	Gratuit
10.16. Autres types de services	Au réel

INFORMATION GÉNÉRALE DES EMPRUNTEURS SUR LES TAUX MAXIMA AUTORISÉS DANS LA ZONE UEMOA

Le Taux effectif global (TEG) d'intérêt est calculé en tenant compte de l'amortissement du prêt auquel s'ajoutent les frais et rémunérations de toute nature hormis les taxes et impôts. Il est annuel et proportionnel au taux de période du prêt à terme échu. Le TEG conformément aux dispositions de la loi N°2014-810 du 16 décembre 2014 ne peut excéder le taux d'usure. *

EXEMPLE REPRESENTATIF DE LA FORMULE DE CALCUL DU TEG APPLIQUE AUX CREDITS A LA CLIENTELE

Exemple :

Taux d'intérêt: 9%
Durée de remboursement : 24 mois
Assurance décès: 0,75%
Frais de dossier: 2,4%

Montant prêt : 3.500.000 FCFA
TEG: 12,249%
*Taux d'usure: 15% au 1er Janvier 2014

Orabank
Côte d'Ivoire